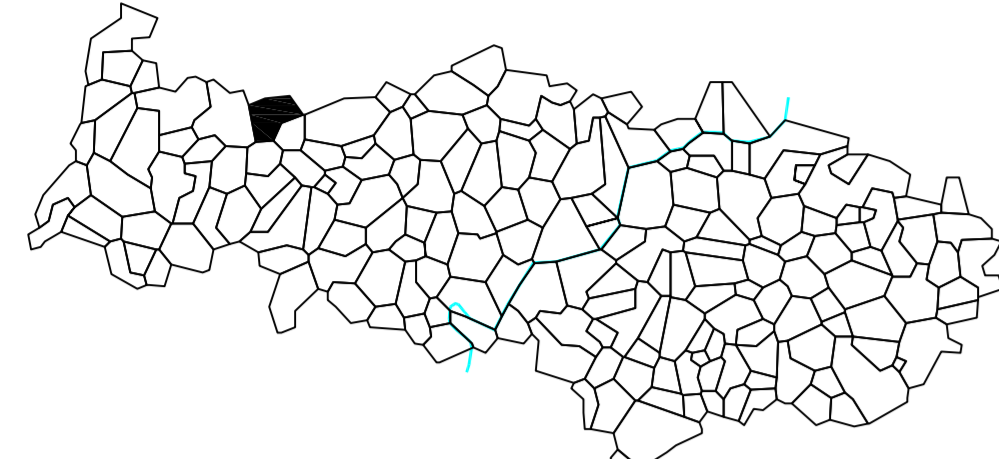


Commune de NUCOURT



PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

N° INSEE : 95.459 ECHELLE : 1/2500

1/2

Direction
Départementale
des Territoires
Val d'Oise
Dessiné par le Pôle Mission Territoriale d'Aménagement et Planification Durable
Cergy le 10 novembre 2012
Service
d'Aménagement
Territorial
Ouest
P.L.U. approuvé le : 26 novembre 2012

LEGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone, de secteur
- ZONES URBAINES**
- UA** Zone de constructions en ordre continu
Habitat, Services, Activités
- UEP** Zone d'équipements d'intérêt général
- UH** Zone d'habitat individuel principalement
à caractère résidentiel
- UI** Zone d'activités
- AU** Zone à urbaniser
- Emplacements réservés pour équipements publics
- ZONES NATURELLES**
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière
- Espace boisé classé de 100 hectares et plus
- Espace boisé classé
- Carrières souterraines abandonnées
- Zone d'alluvions tourbeuses compressibles et risque
de présence d'eau à faible profondeur
- Axe de ruissellement temporaire lors d'orages
- Protections au titre de l'article n° 123.1.5
du code de l'urbanisme :**
- Mur de clôture existant et façade remarquable
à conserver ou à restaurer
- Maisons et bâtiments remarquables
- Petit patrimoine à préserver
- Halle à préserver
- Plantations d'alignement
- Arbre remarquable
- Espace vert à préserver
- Mare / étang / bassin
- Voies et cheminements à conserver
- Projet d'aménagement de circulations douces
des Boucles du Vexin

La totalité du territoire communal constitue une zone à risque
d'exposition au plomb (arrêté préfectoral du 22.12.2000)

